

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY
TREMPLIN pour L'EMPLOI
COMPTABLE OPC / AGENT DE TRANSFERT

22 JANVIER 2008

I. LE PARTENARIAT

Ce projet est soutenu par le Ministère du Travail et de l'Emploi

1.1 KNEIP COMMUNICATION S.A.

KNEIP Communication S.A.
26/28, rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Tel: (+352) 227 277-1
Fax: (+352) 227 337

Adresse:
P.O. Box 729
L-2017 Luxembourg
e-mail: info@kneip.com

GENERAL

Fondée 1993, KNEIP est aujourd'hui le leader européen en matière de support à la publication de données sur les fonds d'investissement. Nous intervenons principalement dans les domaines des publications de listings (presse et médias électronique), annonces légales et reporting annuel et semi-annuel et travaillons aujourd'hui avec :

- Plus de 9000 fonds
- 150 institutions et promoteurs de fonds
- 15 juridictions
- 350 médias

Nous proposons une valeur ajoutée sur la réduction de la masse de travail opérationnelle induite par la communication de données à des supports multiples, tout en assurant un contrôle et une assurance de qualité sur cette diffusion.

KNEIP a sa maison-mère au Luxembourg et une filiale en Suisse.
125 employés qualifiés de 11 nationalités différentes et parlant plus de 9 langues au total forment l'équipe KNEIP.

Chief Executive Officer: Bob Kneip

SERVICES PROPOSES:

3 catégories de services sont actuellement proposés aux clients:

- **Listings:** publication de valeurs financières telles que les valeurs liquidatives, profits et dividendes, yields ...
- **Annonces légales:** publication d'annonces légales et notifications d'assemblées générales, de distribution de dividendes ou autre communication institutionnelle,
- **Rapports:**
 - **Rapports Traditionnels:** publication et impression de rapports annuels et périodiques (prospectus, fact sheets, fund guides) sur base des données reçues des clients,

- **Funds Reports:** publications de rapports annuels et semi-annuels basés sur les données brutes comptables des fonds extraites des systèmes et processus de nos clients à partir d'un logiciel dédié.

PROGRAMME DE RESPONSABILITE SOCIALE ("RSE")

Depuis 2004, KNEIP est membre d'IMS – Entreprendre pour la Cité – une association française créée en 1986 par un groupe de chefs d'entreprises, et qui fédère plus de cent trente entreprises engagées dans des démarches de partenariat avec les autres acteurs de la Cité, dans une logique de développement durable.

IMS-Entreprendre pour la Cité encourage les entreprises à développer des démarches sociétales, créatrices de valeur pour les territoires où elles sont implantées et génératrices d'une plus grande équité sociale.

KNEIP est initiateur et membre fondateur de l'institut pour le Mouvement Sociétal au Luxembourg créée en Avril 2007. IMS Luxembourg prévoit de servir de plateforme d'échange et d'intermédiaire entre les entreprises et les associations pour la mise au point et le suivi de projets communs.

En 2006, la Direction de KNEIP a décidé de réaliser une étude pour la faisabilité d'un projet citoyen participatif KNEIP. Une enquête qualitative et quantitative et des sessions de brainstorming ont été menées par IMS afin de déterminer les thématiques de solidarité qui ont une préférence au sein du personnel. Les axes et périmètre retenus par la Direction et les employés sont des projets impliquant le salarié et intervenant dans l'aide à l'éducation et l'aide aux enfants en difficulté dans la Grande Région.

La Grande Région regroupe la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, le Luxembourg, la Lorraine et la Wallonie. Elle rassemble environ 11.2 millions d'habitants. C'est une région avec un passé industriel très développé (charbon et acier, industrie textile), et qui connaît aujourd'hui de nouvelles activités (services financiers, automobile en Sarre...). On constate aujourd'hui d'importantes migrations pendulaires, notamment de la Lorraine vers le Luxembourg.

Depuis Novembre 2006, KNEIP CSR Team est en place et active dans la sélection d'associations et d'actions correspondant aux critères définis ci-dessus et ceci afin d'être proposés aux employés volontaires et intéressés.

Rôle de KNEIP dans le projet Tremplin pour l'Emploi :

Ce projet est établi suite à l'initiative du programme Corporate Social Responsibility KNEIP. Toutes les prestations temps sont donc offertes et ne donneront pas lieu à une facturation avec les autres prestataires, excepté si cela sort du contexte initial.

- Initiateur du projet
- Initiation, coordination et organisation générale du projet avec différents acteurs (élaboration du cahier des charges, du dossier,...)
- Recherche de partenaires (formation, recrutement,...)
- Validation de la faisabilité du projet via les acteurs de la Place
- Etablissement d'un partenariat avec l'ADEM en vue d'identifier les candidats potentiels
- Recherches de subsides
- Etablissement des besoins en formation pour un programme sur mesure
- Sélection des candidats à la formation
- Recherche d'un engagement des acteurs de la Place (visites, lettre d'intention,...)
- Préparation et impression brochure et affiche ADEM

- Communication externe (organisation conférence de presse, design et impression des brochures pour le Ministère, ...)
- Mise à disposition des compétences internes et de ses locaux pour des conférences spécifiques, organisation visites de banques
- Suivi continu, brainstorming avec les partenaires
- Coordination continue avec les recruteurs potentiels pour faire le lien avec leur stagiaire
- Dossier FSE
- Organisation du Parrainage/Tutorat incluant :
 - Conférence/formation sur le parrainage
 - Sensibilisation au monde de l'entreprise
 - Mise en contact avec DRH ou les opérationnels
 - Conseil dans la stratégie de recherche d'emploi
 - Éventuellement suivi socio-éducatif des demandeurs d'emploi placés

Contacts : CSR Team (Catherine Lebrun)

2) INSTITUT DE FORMATION BANCAIRE, LUXEMBOURG (IFBL)

L'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg, a été créé sous forme de fondation par l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg et a pour mission de concevoir, développer et promouvoir des programmes et autres actions de formation dans l'intérêt général de la place financière. Sous le motto de la formation de professionnels par des professionnels (ses formateurs sont des employés du secteur financier qui allient connaissances théoriques et leur expérience du terrain), l'IFBL est le seul institut à délivrer des formations-métiers bancaires certifiés. Depuis plusieurs années il a créé des partenariats de formation avec d'autres associations professionnelles comme l'association luxembourgeoise des fonds d'investissement (ALFI) et forme les nouveaux entrants ainsi que les employés expérimentés vers une certification de leurs compétences.

Management

■ Fouad Edmond RATHLE
Président

■ Serge DE CILLIA
Administrateur Délégué

■ Werner ECKES
Directeur

Rôle de l'IFBL dans le projet Tremplin pour l'Emploi :

- Co- promoteur du Projet,
- Elaboration du programme de formation sur mesure (OPC JUNIOR)
- Coordination, organisation, logistique liés à la formation à la Chambre de Commerce,
- Sélection et recrutement des candidats à la formation,
- Mise en contact avec les employeurs potentiels,
- Recherche d'un engagement des acteurs de la Place (visites, lettre d'intention,...)
- Suivi continu, brainstorming avec les partenaires,

- Préparation affiche ADEM,
- Offre de formation/budget
- Dossier FSE suivi
- Gestion de tous les flux financiers :
 - Réception et Gestion des Subsidés publics,
 - Facturation centre inter-formations,
 - Réception et Gestion des frais de sponsoring relatifs au stage payés par les banques/administrations participantes,

Contact : Anne de Borchgrave

3) GRETA

Le Réseau académique de formation des adultes en Lorraine regroupe 13 établissements répartis sur tout le territoire lorrain et dans les 4 départements pour offrir une réponse de proximité aux besoins locaux de formation, et regroupés autour de la Délégation Académique à la Formation Continue (DAFCO) et du GIP Formation tout au long de la vie (Groupement d'Intérêt Public).

Le GRETA est une réponse formation spécialisée et professionnelle qui s'adresse aussi bien aux salariés du secteur privé, des collectivités, des administrations, des hôpitaux qu'aux demandeurs d'emploi, aux particuliers ou aux jeunes adultes en insertion professionnelle.

Cet organisme a été sélectionné et proposé par KNEIP sur base de critères de qualité de ses formations connues en France, par le fait que notre contact avait déjà géré de tels projets et surtout par le fait que ses formateurs sont habitués au type de public qui est formé dans ce projet.

Dans le cadre de ce projet, l'IFBL sous-traite donc une partie des formations, notamment les formations non technico-financières au GRETA.

Rôle du GRETA dans le projet Tremplin pour l'Emploi

- Planning de formation (Excel, soft skills, anglais)
- Sélection préliminaire (à l'ADEM) des candidats à la formation
- Suivi continu et brainstorming avec les partenaires
- Test numérique pour les sélections
- Préparation et impression brochure et affiche ADEM

Contact : Fabrice Matuszyk

GRETA Moselle Nord

Rue Joffre

F-57120 Rombas

Tél : +33 3 87 67 91 10

4) ADMINISTRATION DE L'EMPLOI, LUXEMBOURG

L'Administration de l'emploi (ADEM) est régie par un texte légal qui date de 1976 et qui a été modifiée à plusieurs reprises.

L'ADEM est placée sous l'autorité du Ministre du travail et de l'emploi et sous les ordres d'un directeur, chef d'administration. Elle a son siège à Luxembourg et sa compétence s'étend sur tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Elle compte 3 agences régionales qui fonctionnent à Esch-sur-Alzette, Diekirch et Wiltz.

Elle a pour mission :

- de promouvoir l'utilisation optimale du potentiel de travail, en coordination avec la politique économique et sociale;
- de recruter des travailleurs à l'étranger;
- d'appliquer la législation relative à la prévention du chômage, à la résorption du chômage et à l'octroi des indemnités de chômage complet;
- d'organiser et d'assurer l'orientation professionnelle des jeunes, respectivement des adultes;
- d'intervenir en matière de reconversion et de réemploi de la main d'œuvre;
- d'assurer la formation, la rééducation et l'intégration professionnelle des personnes handicapées;
- d'assurer l'orientation, la formation, le placement, la rééducation et le reclassement externe des travailleurs à capacité de travail réduite.

Rôle de l'ADEM dans le projet Tremplin pour l'Emploi

- Sélection préliminaire (à l'ADEM) des candidats à la formation (Groupe de 30 personnes),
- Suivi des présentations, de l'intérêt et besoins des recruteurs potentiels,
- Suivi continu et brainstorming avec les partenaires,

Contact :Mme Lordong
Administration de l'emploi
10, rue Bender
L-1229 Luxembourg
Tél. : +352 2478-5300

II. DESCRIPTION DU PROJET - TREMPLIN A L'EMPLOI

1. Diagnostique précis du problème qui est à la base de l'action:

Le secteur des fonds d'investissement est un secteur en croissance constante depuis plusieurs années déjà. A cette croissance en termes de volume d'actifs sous gestion s'est ajoutée une complexité de plus en plus accrue en matière de services d'administration de fonds délivrés par les administrations centrales luxembourgeoises.

Afin de soutenir cette évolution constante, le secteur des fonds d'investissement recherche activement du personnel « qualifié » dans le domaine de la comptabilité de fonds et de l'agence de transfert. Qualifié veut dire : formation minimum en comptabilité générale ou économie et un excellent niveau oral et écrit de l'anglais. Selon les chiffres de l'ALFI, plus de 1000 emplois seraient vacants sur 9000 emplois actuels.

Les métiers de l'administration de fonds étant des métiers spécialisés, ils ne sont pas couverts par des curricula universitaires ou bacheliers. La formation certifiante ALFI-IFBL sous son format actuel est une formation qui s'adresse à des personnes ayant déjà une formation économique, respectivement qui sont déjà actives dans le secteur des fonds d'investissement.

A côté de cela, l'Agence Nationale de l'Emploi (ADEM) enregistre tous les jours de nouveaux demandeurs d'emploi désireux de retrouver un travail d'un certain niveau intellectuel dans un secteur offrant de réelles perspectives d'évolution. Mais ces demandeurs d'emploi ne sont pas recrutés par manque de formation à orientation financière, niveau d'anglais faible, ...

KNEIP, par le biais de son programme « Responsabilité Sociale d'Entreprise » a donc décidé d'élaborer avec l'IFBL un projet de formation faisant le pont entre le niveau de formation des demandeurs d'emploi actuels au Luxembourg et le niveau minimum recherché par les administrations centrales afin d'offrir de réelles perspectives d'embauche aux demandeurs d'emploi motivés. Ce projet, dont KNEIP S.A est l'initiateur, s'inscrit dans une dynamique faisant appel aux acteurs du placement vers l'emploi et de la formation professionnelle de la Grande Région.

2. Définition de l'axe prioritaire et des objectifs spécifiques dans le cadre duquel l'action est préconisée :

Axes prioritaires définis par le Projet CSR KNEIP :

- Offrir un parcours de formation sur mesure et certifié par l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) et l'IFBL à des demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM permettant d'acquérir les compétences clefs en matière de comptabilité de fonds et de teneur de registre et d'agent de transfert => insertion professionnelle et égalité des chances
- Offrir des places de stage auprès d'employeurs luxembourgeois recrutant régulièrement du personnel dans ces deux métiers afin d'augmenter leurs chances d'embauche définitive après la période de stage (un mois)
- Répondre au besoin du marché du travail luxembourgeois => implication sociétale
- Développer le sens de l'engagement citoyen des salariés du secteur privé en leur proposant de parrainer ces personnes dès le début de la formation => mécénat de compétences.

3. Description de l'action:

Organisation d'une formation sur mesure en vue de former des demandeurs d'emploi, des personnes en réorientation professionnelle et/ou à mobilité réduite dans le domaine de la comptabilité de fonds et de l'agence de transfert.

CIBLE : Groupe de 14 personnes

Ce programme s'est adressé aux demandeurs d'emploi suivants :

- inscrits à l'ADEM
- niveau BAC à Bac+4 ou équivalent par expérience

- aisance orale en anglais
- organisés et rigoureux
- déterminés à suivre la formation dans son intégralité
- connaissances de base en MS Office

NOMBRE DE BANQUES/ADMINISTRATIONS PARTICIPANTES : 9

Liste de l'allocation des stagiaires :

BBH

- Basali Marylin
- Vandewalle Peggy

CITCO

- Schelpe Isabelle

EFA

- Lambert Patrice

FASTNET

- Girard Caroline
- Ferreira Sylvie

FRANKLIN TEMPLETON

- Camon Javier

HSBC

- Paziouk Julia

RBCDEXIA

- Sedja Arben
- Djomna Marie-Antoinette

STATESTREET BANK

- Adrias Melody
- Gerarsimchuk Natalya

KNEIP

- Casse Olivier
- Perrin Cécile

4. Élément(s) novateur(s) :

Formation

Le parcours de formation a été entièrement développé sur mesure pour qu'il s'adresse parfaitement au niveau d'entrée des demandeurs d'emploi mais avec pour but final de les accompagner vers les **certificats professionnels ALFI-IFBL « comptable junior OPC » et « agent de transfert »**, seul certificat reconnu dans le secteur des fonds d'investissement. **(ANNEXE 3) :**

- ❖ 6 semaines de formation théorique comptable de fonds junior et agent de transfert plus 1 jour de formation sur les rapports légaux avec examens ALFI-IFBL,
 - ❖ 5 semaines de formation d'anglais (TOEIC), d'Excel et de formation comportementale (communication, travailler en équipe, accompagnement au changement professionnel)
- ➔ 400H de formation théorique

Stage en Entreprise

4 semaines de stage en entreprise par des employeurs recrutant régulièrement du personnel dans ces deux métiers, afin d'augmenter davantage les chances d'embauche des participants après la période de stage.

Les employeurs sont activement impliqués dans le recrutement de leur stagiaire en participant à la matinée de recrutement « tremplin pour l'emploi » où participants et employeurs se rencontrent. Cette matinée de recrutement a lieu avant le démarrage de la formation. Ainsi les participants connaissent d'emblée leur lieu de stage après les 3 mois de formation et la motivation est plus grande pour persévérer dans la formation.

→ 160h de formation pratique

Programme de parrainage

Chaque candidat est mis en contact avec un tuteur qui le guidera tout au long de la formation et du stage en entreprise. Les tuteurs sont des professionnels du secteur des fonds d'investissement qui partagent volontiers leur expérience et leur connaissance afin de soutenir les participants, nouveaux entrants dans le secteur de la finance.

11 mentors des 9 banques/Administrations participantes se sont proposés et offrent volontairement leur soutien de façon continue et disponible.

Partenariat avec les Professionnels de formation et de recrutement

Afin de garantir le succès du projet, KNEIP s'est allié avec les compétences de l'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg pour l'aider dans la mise en place du projet, du recrutement d'administrations centrales dans le projet, et le développement du programme technico-financier sur mesure.

L'ADEM est en charge de l'identification des demandeurs d'emploi répondant aux critères minimum requises.

Organisation d'activités annexes visant une intégration optimale

- KNEIP organise des visites guidées auprès de différentes administrations centrales afin que les participants aient une idée plus précise de l'environnement qu'ils vont intégrer après la formation.
- Chaque participant a un rendez-vous pendant la formation avec le futur maître de stage afin de déjà nouer des liens entre les deux partis avant le début de stage.
- Quelques lunches avec des professionnels du secteur et les participants sont organisés pour qu'ils puissent avoir des questions réponses informels.
- Les participants ont un contact quotidien soit avec un chef de projet IFBL soit avec l'équipe CSR de KNEIP afin de soutenir la motivation des participants et de s'assurer du déroulement optimal du programme.

5. Objectifs qualitatifs:

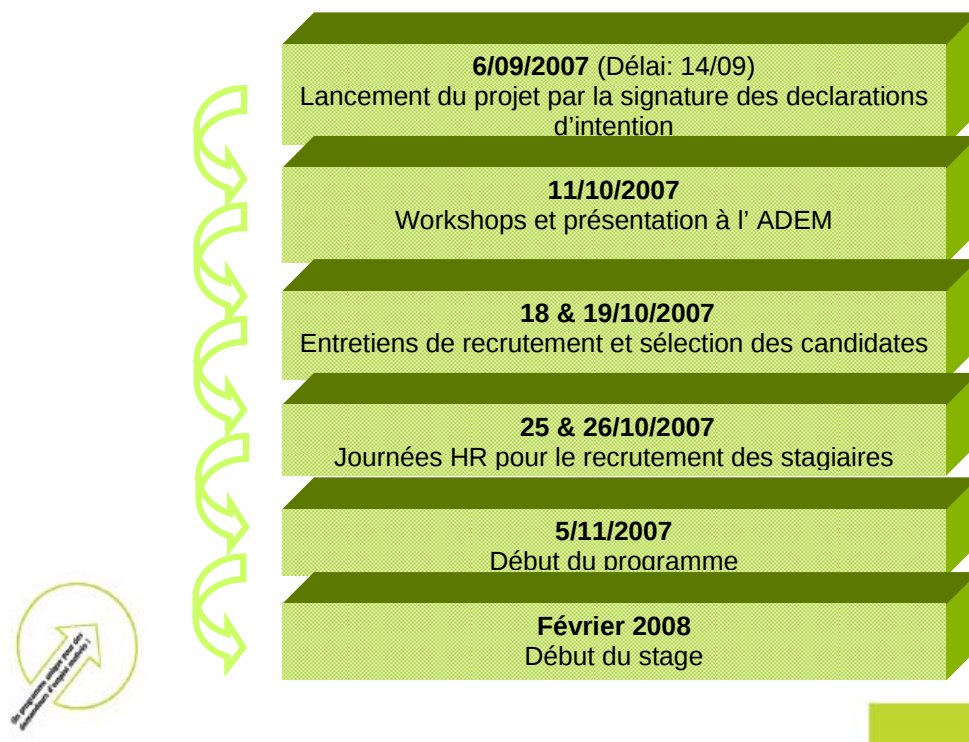
- Engagement des administrations participant au projet et des candidats par l'allocation des places de stage avant le début de la formation
- Recrutement en plusieurs phases des candidats par l'ADEM, l'équipe CSR KNEIP et IFBL et des professionnels du secteur afin de sélectionner les candidats avec la bonne motivation et le réel potentiel de succès futur dans les métiers retenus
- Présence permanente aux cours pendant la formation
- Organisation des examens menant vers la certification « comptable opc junior » et « agent de transfert », permettant aux candidats d'évoluer dans le futur dans les deux axes de métier selon leurs affinités

- Motivation continue des candidats pendant le programme par un suivi rapproché

6. Objectifs quantitatifs:

- lettres d'intention signées des futurs employeurs afin d'offrir 1 mois de stage
→ **OK, 9 déclarations signées,**
- réussite aux examens,
→ **A valider fin 01/2008 mais jusqu'à présent les candidates ont réussis avec succès tous leurs examens**
- Un minimum de 80% du groupe cible termine la formation
→ **OK, les 14 candidats qui ont commencé la formation la terminent également**

7. Plan de travail sommaire



8. Budget

Coût total de la formation : EUR 108,000

Nombre d'heures d'organisation du projet offert par IFBL et KNEIP : 900Heures (non inclus dans le coût de la formation)

Dans un but de sponsoring et d'engagement de la part des recruteurs potentiels, une participation de EUR 2,000 par candidat a été demandée aux 9 banques/Administrations

participant au projet. Cette participation sera remboursée au Ministère dès réception par l'IFBL.

9. Résultat des examens IFBL/GRETA

Seront communiqués dès la fin de la formation fin janvier 2008.

100% du groupe cible termine la formation